

**Convocation à la séance ordinaire du Conseil intercommunal  
POLICE NORD VAUDOIS**

Mesdames et Messieurs les Membres du CODIR, Mesdames les Déléguées, Messieurs les Délégués,

Nous avons le plaisir de vous convier à la prochaine séance du Conseil intercommunal de Police Nord vaudois le

**Mardi 23 septembre 2025 à 19 h. Grande salle de Method**

Séance durant laquelle l'ordre du jour suivant sera traité :

**Opérations statutaires :**

- a) Appel nominal
- b) Ouverture de la séance
- c) Adoption du procès-verbal de la séance du 11 juin 2025 à Ependes
- d) Adoption de l'ordre du jour

**Ordre du jour :**

- 1) Assermentation
- 2) Communications du Président du Conseil intercommunal
- 3) Communications du CODIR par son Président
- 4) Préavis 03/2025. Budget 2026 - Rapport de la commission de gestion. Débat et décision
- 5) Divers et interventions individuelles

Dans l'attente de vous rencontrer prochainement, nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les Membres du CODIR, Mesdames les Déléguées, Messieurs les Délégués, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Essert-Pittet, le 1er septembre 2025

Pièces jointes : 1 procès-verbal et 1 préavis avec annexes.

**Le bureau du Conseil intercommunal :**

**Le Président**

**Nicolas Hernan**



**La Secrétaire**

**Malou Miéville**

